

L'ESSENTIEL DU DROIT DES AFFAIRES POUR NON-JURISTES**Durée : 7H00****Prix : 800€****OBJECTIFS DE FORMATION**

- **A l'issue de la formation et en situation professionnelle, les participants seront capables de :**
 - Mesurer l'incidence du droit des affaires dans sa vie professionnelle
 - Les fondements du droit du contrat et des sociétés
 - Identifier les situations pouvant engager sa responsabilité

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Pédagogie conçue pour des non-juristes : mises en situation portant sur le droit des sociétés, les contrats commerciaux et les cas de responsabilité de l'entreprise ou des salariés

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne souhaitant s'initier au droit des affaires

PREREQUIS

- Il n'y a pas de niveau de connaissances ou de savoir-faire exigés

ACCESSIBILITE

- Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Notre responsable formation étudiera les adaptations possibles pouvant être mises en place pour suivre la formation

PROGRAMME**CONTENU DE LA FORMATION**

- **Le droit des contrats :**
 - Quand le contrat est-il formé ?
 - Obligation de moyen et résultat
 - Obligation de conseil du vendeur
 - Exercices : arbitrage entre CGV/CGA, tester ses réflexes en matière de contrat

- **Les 10 principales clauses du contrat commercial :**
 - Prix et mode de révision du prix
 - Délais de paiement
 - Entrée en vigueur, durée
 - Date et lieu de livraison
 - Transfert de propriété, des risques
 - Garantie contractuelle
 - Négocier les délais de paiement
 - Obligation de confidentialité
 - Force majeure, résiliation. Règlement des litiges
 - Exercice : Corriger les lacunes d'un contrat commercial
- **Anticiper et résoudre les situations de conflit :**
 - Réflexes en cas d'inexécution
 - Eviter la rupture brutale des relations commerciales
 - Résoudre un litige à l'amiable
 - Intenter une action judiciaire
- **Responsabilité civile et pénale de l'entreprise ou du dirigeant :**
 - Délit de marchandage
 - Aperçu du droit de la concurrence : refus de vente, pratiques discriminatoires
 - Délégations de pouvoir : portée, conditions de forme et de fonds
 - Modèle de délégation de pouvoir
- **Les différentes formes juridiques d'entreprise :**
 - La notion de personne morale
 - Critères de choix d'une forme d'entreprise : responsabilité, fiscalité...
 - Rôle et pouvoirs de organes de contrôle et de direction
 - Différentes formes de sociétés : entreprise individuelle, EURL, SARL, SA, SAS

MOYENS PÉDAGOGIQUE :

- Envoi d'un questionnaire individuel avant la formation.
- Séances de formation en salle.
- Dossier pédagogique envoyé aux participants.
- Exposés théoriques.
- Études des cas concrets.
- Jeux de rôles, exercices d'expression.
- Démarche appréciative, échange des bonnes pratiques.
- Pédagogie de la découverte.

Modalités d'évaluation de la formation :

- Tout au long de la formation, des questionnaires et des cas pratiques sont proposés aux candidats.

Modalités et délais d'accès

- Les formations ont lieu à des dates précises, définies par BRIO ACADEMY (ou organisées sur-mesure en lien direct avec l'entreprise ou les apprenants) et consultables sur le site www.brio-academy.com
- L'inscription peut être faite directement en contactant BRIO ACADEMY (par téléphone 01.88.31.17.07 ou par mail administration@brio-academy.com)
- Un devis peut être envoyé par nos soins au financeur de la formation (France Travail, employeur, autofinancement, OPCO, Agefice...).

Indicateurs de résultats

Afin de garantir la qualité et l'efficacité de la formation, nous suivons plusieurs indicateurs :

- Taux de satisfaction des participants (NPS) : questionnaire post-formation pour évaluer la qualité perçue
- Taux de progression : comparaison entre l'autodiagnostic initial et l'évaluation finale.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les formations sont réalisées en visioconférence, en présentiel ou e-learning.

Les personnes en situation de handicap peuvent donc adapter leur accès à la formation de façon plus confortable.

Dans le cas où une personne sourde ou malentendante et non appareillée souhaiterait faire la formation, nous sommes en mesure de lui prévoir un accompagnement signé (en accord avec les dispositifs de l'Agefiph), ainsi que la fourniture de tous nos supports de cours par écrit, en amont de la formation.

Dans le cas où une personne aveugle ou malvoyante souhaiterait faire la formation, si cela paraît pertinent au regard de ses perspectives professionnelles, il pourra la suivre en bénéficiant de l'audio (formation synchrone en visio), ainsi que de la fourniture de tous nos supports de cours par écrit, en amont de la formation.

Nous mettrons en œuvre les dispositions nécessaires au bon déroulement de la formation pour toute personne en situation de handicap, au regard de ce handicap et des aménagements qu'il nécessite, dans la mesure où ces aménagements sont compatibles avec une formation à distance. Aucune session en présentiel n'est prévue à ce jour.

Coordonnées du référent handicap

Madame Peggy MAJRI

administration@brio-academy.com – 01.88.31.17.07

